



## LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**JEUDI 15 JANVIER 2026**

Légalement convoqué le 11 janvier 2026, le Conseil Municipal s'est réuni le jeudi 15 janvier 2026 à 20h30, salle du Conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Thierry IGONNET, Maire.

Présents : Annie VOUILLON, Daniel DUMONTET, Alain GUERIN, Patrick CAGNIN, Brigitte SARRAZIN, Fabienne DARGAUD, Amélie DORIN, Marie-Christine GRIFFON, Nathalie LAPALUS, Emilie LESCUT, Ludovic MICHEL, Jérémie PETITJEAN, Philippe SARRY .

Absent excusé : Thierry MICHEL

Le Conseil Municipal a examiné les projets de délibérations suivants :

Numéro	Objet
2026 - 01	Avenant n°1 - Travaux supplémentaires - Rénovation vestiaires terrain de sport
2026 - 02	Lotissement Le Paluet - Vente d'un terrain à bâtir à Monsieur Chaintreuil Yves
2026 - 03	Foncière inclusive - sécurisation juridique et modalités de financement
2026 - 04	Rénovation des vestiaires du terrain de sport Avenant lots 1 et 6
2026 - 05	Restitution de la compétence accueil des enfants et jeunes scolarisés en structures adaptées lors des temps périscolaires
2026 - 06	Signature convention territoriale globale avec la CAF
2026 - 07	Modification du tableau des effectifs au 15/01/2026
2026 - 08	Remboursement de matériel endommagé à un particulier
2026 - 09	Budget locaux commerciaux 2026: ouverture de crédits au chapitre 20
2026 - 10	Cession d'un véhicule à un tiers
2026 - 11	Refacturation des clés perdues par les utilisateurs
2026 - 12	Attribution d'une subvention à l'association Ciné Matour
2026 - 13	Vote motion de soutien de l'AMF pour la liberté et des moyens d'agir des communes

La séance est levée le 15 janvier 2026 à 22h45

Diffusion :

- Panneau d'affichage municipal
- Site internet de la commune

Conformément aux dispositions de l'ordonnance n° 2021-1310 et le Décret n° 2021-1311 du 7 octobre 2021 toute personne peut consulter les délibérations sur le site internet de la collectivité et en obtenir une copie en Mairie au Secrétariat général, aux heures habituelles d'ouverture des services municipaux.

Le Maire

Thierry IGONNET